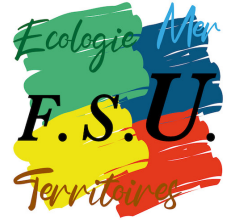




Votez pour les représentant-e-s **CGT/FSU** Commission d'évaluation (COMEVAL)



➔ Votre bulletin doit parvenir à la DRH du ministère AVANT le 29 juin 2023

Le 29 juin 2023, nous élirons nos représentant-e-s des chercheur-e-s pour un développement durable de la recherche face aux enjeux et attentes de la société !



36 MEMBRES

COMPOSITION DE LA COMEVAL

La COMEVAL des chargé-e-s de recherche et directeur-trice-s de recherche du développement durable comprend 36 membres :

18 personnalités scientifiques nommées par le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires (MTECT) ;

18 représentant.e.s des personnels élu-e-s (9 chargé-e-s de recherche et 9 directeur-trice-s de recherche).

Le-La Président-e de la Commission est désigné-e par le MTECT, parmi les membres nommés.

La COMEVAL est renouvelée tous les 4 ans et ses membres (nommé-e-s et élu-e-s) exercent deux mandats consécutifs au plus.

LES TROIS GRANDES FONCTIONS DE LA COMMISSION

L'ÉVALUATION

L'évaluation des chercheur-e-s sur la base d'un rapport d'activité élaboré par chaque chercheur-e tous les deux ans. Cette évaluation par les pairs, s'effectue sur la base de critères scientifiques et prend en considération la diversité des thématiques de recherche (SPI et SHS) ainsi que les spécificités liées au contexte des établissements de tutelle.

L'AVANCEMENT

L'examen des dossiers de demandes d'avancement et l'établissement d'une liste

annuelle de chercheur-e-s qui bénéficieront d'un avancement de grade (CRCN à CRHC, DR2 à DR1, et DR1 à DRCE).

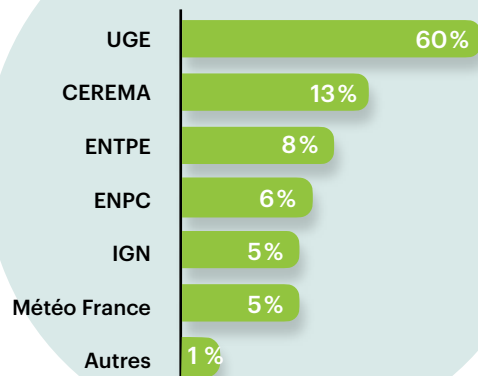
LE RECRUTEMENT

Pour cela, la commission siège en jury d'admissibilité pour examiner les dossiers des candidat-e-s, établit la liste des candidat-e-s auditionné-e-s, mène les auditions, et fixe la liste des candidat-e-s admissibles. Six membres de la commission (3 nommé-e-s, dont le-la Président-e de la commission, et 3 élu-e-s) participent ensuite au

jury d'admission, présidé par le-la directeur-trice de la recherche et de l'innovation du MTECT, décident la liste des candidat-e-s admis-e-s. La commission donne son avis pour la titularisation des chargé-e-s de recherche après leur stage d'un an.

AFFECTATION

380 CHERCHEURS



➔ **La COMEVAL donne également un avis sur la mobilité des chercheur-e-s** (détachement dans un autre établissement, accueil en détachement et éventuelle intégration de chercheur.e.s provenant d'autres organismes, mises à disposition) **ainsi que sur l'éméritat des directeur-trice-s de recherche.**

La commission s'appuie également sur des expert-e-s pour élargir ses compétences dans des disciplines scientifiques qui ne seraient pas suffisamment représentées en son sein.

POURQUOI VOTER POUR LA LISTE CGT/FSU :

Vos élu-e-s CGT/FSU à la COMEVAL s'engagent à :

- défendre au sein de notre ministère l'importance et la spécificité des activités de recherche et d'enseignement, la diffusion des connaissances à destination de la société (conseil, expertise, citoyens), de la communauté scientifique mais aussi des pouvoirs publics, la responsabilité et la liberté académique,
- veiller au maintien des corps des chercheur.e.s du MTECT dans le contexte évolutif du paysage Recherche et Enseignement supérieur : quelles conséquences auront les regroupements d'organismes de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les corps de chercheur-e-s du développement durable ?
- veiller à ce que dans leur travail, la mission de recherche et le projet individuel de chaque chercheur-e demeurent préservés des évolutions des priorités des établissements,
- veiller à ce que tou-te-s les chercheur-e-s aient les mêmes informations sur la gestion et les évolutions de nos deux corps, y aient accès aisément et ce dans la plus grande transparence en ce qui concerne les principes, processus et critères mobilisés dans le cadre des différentes activités de la COMEVAL,
- améliorer les liens et la coopération entre chercheur-e-s des différents établissements,
- éviter la surévaluation des coopérations internationales au détriment des coopérations internes aux établissements de recherche, favoriser la coopération vis-à-vis de la compétition, s'affranchir d'un unique critère imposé et quantitatif de productivité individuelle (bibliométrie),
- porter nos revendications concernant l'amélioration des conditions du travail scientifique, des rémunérations, notamment avec la réforme en cours de négociation du régime indemnitaire des chercheurs, et des carrières,
- intervenir pour que tous les actes de gestion soient effectués rapidement afin que les agent-e-s ne soient pas pénalisé-e-s notamment par les retards dans la publication des résultats de concours, arrêtés de titularisation ou de changement de grade.

Vos élu-e-s CGT/FSU veilleront également à ce que :

- la déontologie soit respectée en évitant tout conflit d'intérêt vis-à-vis des dossiers d'évaluation et des campagnes de promotion et de recrutement,
- les avis de la commission d'évaluation soient formulés librement, sans contrainte hiérarchique, économique,
- la commission intègre dans son fonctionnement le retour des expériences acquises lors des mandats précédents, et en tire les leçons pour le bénéfice des chercheur.e.s,
- l'ensemble des chercheur-e-s statutaires disposent d'une évaluation scientifique par leurs pairs, en adéquation avec les sujets de recherche et les disciplines et que cette évaluation soit cohérente avec les fonctions attendues du travail de chercheur,
- l'équité et l'impartialité soient respectées entre tous-toutes les chercheur-e-s, quels que soient leur discipline, leur thématique, leur établissement de rattachement,
- des réflexions soient mises en oeuvre sur les outils de lutte contre toutes les formes de discrimination liées au genre ou à l'appartenance à un groupe minorisé, notamment au regard du choix et de la hiérarchisation des critères d'évaluation,
- l'évaluation identifie des pistes d'amélioration pour les chercheur-e-s, compatibles avec leurs activités, et que cette évaluation soit complétée, à la demande, par un entretien avec des membres de la commission, quel que soit leur établissement de rattachement,
- l'évaluation transmise rapidement soit personnalisée, et indique que la COMEVAL a pris la pleine mesure de la situation du et de la chercheur-e.

Les élu-e-s CGT/FSU à la COMEVAL s'engagent à agir en cohérence avec les interventions des élu-e-s à la CAP compétente pour la dimension administrative de la carrière des chercheur-e-s.

Votez pour les candidat-e-s CGT/FSU :

DIRECTEUR-TRICE-S DE RECHERCHE

- | | |
|--------------------------------|-----------------------|
| 1. M. Jean-Marie BURKHARDT | UGE Versailles |
| 2. Mme Sidonie CHRISTOPHE | IGN Saint Mandé |
| 3. M. Mario MARCHETTI | UGE Marne-la-Vallée |
| 4. Mme Caroline GALLEZ | UGE Marne-la-Vallée |
| 5. M. Gilles FORET | ENPC Marne-la-Vallée |
| 6. Mme Fouzia ELBAHAR BOUKOUR | UGE Villeneuve d'Ascq |
| 7. M. Marc PIERROT-DESEILLIGNY | IGN Saint Mandé |
| 8. M. Amor BEN FRAJ | CEREMA Sourdun |
| 9. Mme Lætitia VAN SCHOOR | UGE Marne-la-Vallée |
| 10. M. Benoit GAUVREAU | UGE Nantes |
| 11. Mme Véronique BOUTEILLER | UGE Marne-la-Vallée |
| 12. M. Laaziz EL AMRAOUI | Météo-France Toulouse |
| 13. M. Jean-François CARON | ENPC Marne-la-Vallée |
| 14. M. Laurent GAILLET | UGE Nantes |
| 15. M. Patrice CHATELLIER | UGE Marne-la-Vallée |
| 16. M. Eric CHARMES | ENTPE Vaulx-en-Velin |
| 17. M. Alain L'HOSTIS | UGE Villeneuve d'Ascq |
| 18. M. Antonin FABBRI | ENTPE Vaulx-en-Velin |

CHARGÉ-ES DE RECHERCHE

- | | |
|---------------------------------|-----------------------|
| 1. M. Guillaume SAINT PIERRE | CEREMA Toulouse |
| 2. Mme Sandrine MARCEAU | UGE Marne-la-Vallée |
| 3. Mme Leslie BELTON CHEVALLIER | UGE Marne-la-Vallée |
| 4. Mme Stéphanie BORDEL | CEREMA Saint-Brieuc |
| 5. M. Pascal POCHE | ENTPE Vaulx-en-Velin |
| 6. Mme Fatima BOUANIS | UGE Marne-la-Vallée |
| 7. M. Salvatore MANGIAFICO | ENTPE Vaulx-en-Velin |
| 8. Mme Cyrielle DENJEAN | Météo-France Toulouse |
| 9. M. Laurent TERRAL | UGE Marne-la-Vallée |
| 10. M. Othman OMIKRINE-METALSSI | UGE Marne-la-Vallée |
| 11. M. Jean DUMOULIN | UGE Nantes |
| 12. M. Joël MEISSONNIER | CEREMA Lille |
| 13. Mme Julie BEUGIN | UGE Villeneuve d'Ascq |
| 14. M. Paul CHAPRON | IGN Saint-Mandé |
| 15. Mme Sonia ADELE | UGE Marne-la-Vallée |
| 16. M. Gwendal CUMUNEL | ENPC Marne-la-Vallée |
| 17. M. François DUCHENE | ENTPE Vaulx-en-Velin |
| 18. M. Pedro MERINO-LASO | ENSM Nantes |



VOTEZ DÈS RÉCEPTION DU MATÉRIEL - VOTE UNIQUEMENT PAR CORRESPONDANCE

Votre bulletin doit parvenir à la DRH/RS du MTECT avant le 29 juin 2023 à 17 h 00 dernier délai